



AVIS DE POSTE VACANT



Concours # 2019-02

TITRE DU POSTE	Chef de groupe camp de jour
STATUT	poste étudiant temporaire
SERVICE	Loisirs
DÉBUT	25 juin au 23 août 2019 + Avril et mai : à temps partiel

Sous la responsabilité du directeur, Loisirs, Culture et Vie communautaire, le chef de groupe de l'équipe d'animation voit au bon déroulement des activités et de la sécurité sur le terrain. Il soutient les moniteurs et monitrices dans leurs tâches tant au niveau de l'animation que de la sécurité.

NATURE DU TRAVAIL

- Planifier, organiser et coordonner la programmation d'activités;
- Superviser le personnel d'animation et informer son supérieur de toute problématique et observation reliées aux activités du camp de jour;
- S'assurer du respect des règles de sécurité et de bonne conduite.
- Accomplir toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par son supérieur.

EXIGENCES

- Études en cours dans le domaine des loisirs ou de l'éducation ou toute autre domaine connexe;
- Expérience jugée pertinente dans le domaine des camps de jour;
- Avoir le sens de l'organisation, de la planification et des responsabilités;
- Être dynamique et créateur.

HORAIRE DE TRAVAIL

La semaine de travail est de 39 heures réparties du lundi au vendredi de 7 h à 16 h ou 9 h à 18 h et peut être variable selon les besoins.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération est établie en fonction de la convention collective, soit 14,2365 \$ / l'heure.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Le 1^{er} mars 2019

POUR POSTULER

reshum@ville.prevost.qc.ca

Le 21 janvier 2019